

# Code d'éthique

Le présent document constitue un guide pour le maintien de relations saines et respectueuses au sein du Réseau Demain le Québec. Ce code se veut un instrument porteur d'un idéal éthique, ainsi qu'une source d'inspiration et de motivation pour les membres. Il vise à fournir aux membres des règles de conduite destinées à promouvoir et à assurer l'éthique tout en respectant les valeurs de l'organisation.

Ce document se veut un cadre de référence permettant d'établir les normes d'éthique et les balises de comportements et d'attitudes à respecter en tant que membres du Réseau Demain le Québec.

## I. Nos valeurs

### 1) Audace

Notre travail repose sur la recherche constante de solutions aux problèmes auxquels nous faisons face collectivement. Nous ne résoudrons pas les multiples crises (climatique, logement, montée de l'extrême droite, etc.) avec le statu quo.

Pour y arriver, nous devons explorer le travail qui se fait déjà, tirer des leçons de l'expérience des autres et nous mettre à l'écoute des collectivités locales pour découvrir ce qui compte le plus pour elles. Nous devons sortir de notre zone de confort, s'ouvrir aux idées nouvelles, penser et agir de manière innovante. Nous n'aurons pas peur d'échouer, et nous verrons les erreurs comme des occasions d'apprentissage.

### 2) Solidarité

La création du pouvoir collectif passe d'abord par le développement de la collectivité. Nous plaçons les relations au cœur de l'organisation, car lorsque les liens communautaires sont solides, le pouvoir que nous créons ensemble est plus fort.

La collectivité apporte l'inspiration, la solidarité et la joie à notre mouvement. Le développement d'une

collectivité forte exige une communication ouverte, honnête et empathique, qui mise sur l'écoute mutuelle. En résolvant les conflits et en étant mutuellement responsables de nos actes, nous nous efforçons de parvenir à une compréhension commune de nos défis et de la vision vers laquelle nous nous orientons.

### 3) Inclusion

Notre mouvement est ouvert à toutes et à tous. Nous tirons notre force de la diversité des points de vue et du large éventail d'expériences vécues. Nous partageons l'engagement de prendre soin les uns, les unes des autres, incluant le Vivant.

Nous démontrons notre engagement en faveur de l'inclusion en pratiquant la non-violence, en interdisant le harcèlement et le discours haineux dans nos espaces organisationnels, et en respectant les limites et les besoins de chacun. Nous nous engageons à utiliser un langage et des gestes qui tiennent compte de toutes les formes de différence et nous travaillons activement contre la discrimination. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour créer des espaces non-oppressifs et accessibles.

## II. Règles de conduite

Les membres s'engagent à agir en accord et en cohérence avec les valeurs du Réseau, et à respecter les règles suivantes :

- Communiquer de façon bienveillance et pacifique;
- Fournir un environnement accueillant, respectueux et inclusif;
- Favoriser une culture basée sur l'écoute et le partage;
- Veiller à la sécurité des individus;
- Respecter le droit de parole et permettre à chacun de s'exprimer;
- Se montrer disponible et engagé;
- Accepter avec bienveillance les invités externes, les membres et les enfants lors des rencontres ou d'activités.

### Devoir d'intervention et/ou de signalement:

Puisque le Réseau trône l'inclusion de toutes et tous, il serait en contradiction d'interdire à quiconque l'accès aux activités du groupe. Toutefois, certains comportements inadmissibles devraient être adressés afin de conserver un climat sain et bienveillant et où tout un chacun se sent en sécurité.

Dans le but de maintenir une ambiance harmonieuse, tout membre du Réseau témoin de comportements allant à l'encontre du présent code se doit de le rapporter, dans la mesure du possible, aux personnes concernées d'une façon respectueuse et civilisée en faisant référence au respect du présent code.

Advenant le cas que cette première intervention ne soit pas possible ou suffisante, le signalement du comportement devrait prendre la forme d'un avis écrit au Réseau, afin de documenter le comportement préoccupant. La confidentialité de la déposition devra ainsi être assurée par le Réseau.

Un avis verbal serait alors transmis à la personne ou au groupe de personnes concernés afin de les aviser que ledit comportement a été signalé et que ce comportement doit cesser ou s'améliorer.

Après deux avertissements, si le comportement ne s'améliore pas, le statut de membre de la personne pourrait lui être retiré.

## III. Politique de non-violence et d'impartialité

Le Réseau Demain le Québec soutient le droit des individus et des organisations à prendre part à des manifestations pacifiques et à des actions directes non-violentes lorsque cela est susceptible de favoriser la réalisation d'objectifs.

Le Réseau Demain le Québec s'engage à mener ses activités sans positionnement politique. Tous les groupes du Réseau sont tenus de suivre les directives en matière d'impartialité politique.

Finalement, le Réseau Demain le Québec soutient uniquement les initiatives à but non lucratif composées majoritairement de bénévoles.

Les outils et les ressources offerts par le Réseau Demain le Québec ne peuvent pas être utilisés pour organiser des actions illégales, partisans ou à but lucratif.



## VI. Critères d’admissibilité

Le Réseau a pour objectif de soutenir les groupes bénévoles qui s’engagent dans la transition socioécologique<sup>1</sup>. Nous reconnaissons que la transition socioécologique est vaste et peut comprendre une variété d’actions, incluant:

- La préservation des espaces naturels;
- Les activités socioculturelles;
- Les groupes de mobilité durable et de transport commun et actif (regroupement de cyclistes, piétons, etc.);
- Les initiatives de verdissement, d’agriculture urbaine et durable et de sécurité alimentaire;
- Les initiatives locales et solidaires, de résilience et d’adaptation face aux changements climatiques;
- Les groupes pour la justice climatique et environnementales et la protection des droits environnementaux;
- La réduction et la gestion des matières résiduelles;
- Les groupes pour la justice sociale et la défense collective des droits;
- Et autres actions possibles!

Si votre groupe ou vos actions ne s’inscrivent pas dans la transition socioécologique, alors vous ne pouvez pas vous inscrire au sein du Réseau Demain le Québec.

## V. Politique de confidentialité

Veillez retrouver ici la [Politique de gestion de données](#) du Réseau Demain le Québec.

---

<sup>1</sup> La transition socioécologique pourrait se définir comme le passage de l’état actuel du système à un état socialement plus juste, inclusif et écologiquement viable, rendu possible grâce à une transformation de nos pratiques démocratiques, de nos modes de productions, de consommations, de vivre ensemble et de nos représentations (récits), et s’appuyant sur l’établissement de rapports sociaux porteurs de justice sociale et d’inclusion. Audet, R., 2015. *Le champ des sustainability transitions: origines, analyses et pratiques de recherche. Cahiers de recherche sociologique*, 58, 73-93. <https://doi.org/10.7202/1036207ar>